ECHO CHAMPAGNARD

Commune de Champagnier

Édito

MAI 2025 - N° 66



Champagnier, village vivant, solidaire et tourné vers l'avenir

En ce mois de mai, notre village offre l'image d'une commune pleinement vivante, engagée et en mouvement. Cette vitalité, nous la devons à l'implication de toutes les forces vives de Champagnier : services publics, associations, habitants et élus. C'est une force collective, patiente et durable, qui fait grandir notre village.

Je tiens à saluer tout particulièrement le dynamisme de nos services municipaux, qui œuvrent chaque jour avec engagement et créativité. Du côté de l'enfance-jeunesse, la richesse des activités proposées, la qualité de l'accueil réservé aux enfants et la mobilisation constante des équipes sont à souligner. À la bibliothèque, ce sont les chiffres qui parlent d'eux-mêmes : un nombre de lecteurs en constante hausse, une programmation culturelle toujours plus diversifiée, et un lieu qui s'impose comme un véritable carrefour d'échanges et de découvertes. Ces services ne sont pas simplement des structures : ce sont des piliers de notre vie collective, des espaces où grandissent les liens sociaux et la curiosité.

L'enthousiasme est également palpable autour de la nouvelle dynamique commerciale de la place du Laca. Les commerces et l'espace médical, dont l'ouverture est désormais imminente, incarnent une nouvelle étape dans la transformation de notre cœur de bourg. Ce projet marque notre volonté d'un village vivant, accessible, et répondant aux besoins du quotidien, dans un cadre de vie préservé et humain.

Le mois de mai est aussi celui du devoir de mémoire. La cérémonie du 8 mai nous a rassemblés autour de valeurs fondamentales de paix, de solidarité et de transmission.

Quelques semaines plus tôt, cette même volonté de transmission prenait forme à travers une rencontre émouvante entre notre doyenne et les enfants de l'école, un moment intergénérationnel fort, où l'histoire s'est racontée à hauteur d'enfant, avec respect, émotion et attention.

Enfin, alors que l'été approche, les associations champagnardes sont plus que jamais à pied d'œuvre pour faire de cette saison un temps de convivialité, de rencontres et de partages. Fêtes, animations, événements sportifs et culturels : le programme des prochaines semaines est riche et enthousiasmant. En tant que spectateurs, bénévoles ou simples curieux, je vous invite à en profiter pleinement.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, riche en découvertes, en rencontres, et en instants partagés.

Bien chaleureusement,

Florent CHOLAT
Maire de Champagnier

| DERNIERE MINUTE |

Application ZzzApp

Champagnier expérimente ZzzApp pour lutter contre le moustique tigre cet été !

Avec l'arrivée des beaux jours, le moustique tigre fait son retour… et avec lui, les piqûres, les nuisances, et les risques sanitaires. Pour y faire face, la commune de Champagnier lance une expérimentation de l'application ZzzApp durant l'été 2025.

ZzzApp, comment ça marche ?

L'application permet à chacun :

➢ De signaler facilement la présence de moustiques tigres ou de gîtes larvaires (coupelles, récupérateurs d'eau, etc.) directement depuis son téléphone;

➢ D'agir chez soi, grâce à des conseils simples pour supprimer les points d'eau stagnante;

➢ D'accéder à une carte locale des signalements pour mieux comprendre où les moustiques prolifèrent.

Une démarche citoyenne et responsable

☞ L'application est gratuite, sans publicité, et ne revend pas vos données.

☞ Elle est financée par la commune à hauteur de 50 centimes par habitant, afin de garantir un usage strictement local et public.

Le dispositif a été présenté lors de la commission Environnement du 21 mai 2025. Cette rencontre a permis de présenter l'outil, de répondre aux questions, et d'engager les habitants dans cette action collective.

Pourquoi participer ?



Parce que chaque geste compte !
En quelques secondes, vous pouvez aider à :

- Mieux repérer les zones à risque;
- Limiter la prolifération du moustique tigre;
- Et protéger la santé et le confort de tous.

Participez à l'expérimentation dès aujourd'hui en téléchargeant ZzzApp sur iOS ou Android.

Plus nous serons nombreux à l'utiliser, plus l'action sera efficace !



Plus d'informations sur https://ZzzApp.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Les procès-verbaux, délibérations ainsi que les enregistrements vidéos des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune www.champagnier.fr



ACCÈS À LA PISCINE

POURQUOI N'Y A-T-IL PLUS DE RÉDUCTION À LA PISCINE DE PONT-DE-CLAIX ?

À la fin du mandat précédent, le conseil municipal de CHAMPAGNIER a délibéré pour conclure une convention avec la commune de PONT-DE-CLAIX afin de faire bénéficier aux habitants du tarif "pontois".

Si, pendant quelques années, cet usage a été appliqué - *les usagers devaient se présenter à la Maison des associations de PONT-DE-CLAIX avec un justificatif de domicile afin d'obtenir une carte d'activité "pontois" offrant ces avantages* - la convention n'a en réalité jamais été mise en œuvre par la commune de PONT-DE-CLAIX.

Cela s'explique par un certain nombre d'obstacles réglementaires, qui ont finalement conduit à une décision unilatérale de la commune de PONT-DE-CLAIX, en 2022, de mettre fin à cette pratique. Aucune alternative n'a ensuite été proposée par la commune de PONT-DE-CLAIX, principalement par souci de réciprocité vis-à-vis des autres communes du secteur, qui auraient pu solliciter une telle convention.

Dans le même temps, le cycle scolaire "*Apprendre à nager*" - dit natation scolaire - n'a pas pu se tenir à la piscine de PONT-DE-CLAIX, cette dernière ayant évoqué un manque de créneaux disponibles pour 2023. Prévenue tardivement, l'école a dû se rabattre sur la piscine de LIVET-ET-GAVET en 2023, avant qu'une convention ne soit signée entre les communes d'ÉCHIROLLES et CHAMPAGNIER pour la tenue de la natation scolaire au Stade nautique d'ÉCHIROLLES.

Côté baignade, si le partenariat n'est plus actif avec la commune de PONT-DE-CLAIX, une convention est toujours en vigueur avec la commune de JARRIE, permettant un accès à tarif préférentiel, l'été, à la piscine municipale de JARRIE au Clos Jouvin !



Enfin concernant l'accès aux activités sportives à Flotibulle ou ailleurs, le CCAS de CHAMPAGNIER maintient son accompagnement pour celles et ceux qui en auraient besoin, afin d'aider à financer leurs adhésions à une activité sportive ou culturelle.

Pour toute question, n'hésitez pas à écrire à ccas@champagnier.fr



HAIE À CÔTÉ DE L'ÉCOLE

QU'EST-IL ARRIVÉ A LA HAIE À CÔTÉ DE L'ÉCOLE ?

Le 18 mai 2023, aux alentours de 4 heures du matin, un incendie s'est déclaré dans les haies de cyprès situées près de l'école, du côté de la salle Fraternité, ainsi que dans celle d'un particulier rue du Bourg.
Grâce à l'intervention rapide des pompiers, le feu a été rapidement maîtrisé, évitant ainsi sa propagation à la forêt voisine et aux habitations environnantes.

Il a été rapidement établi qu'il s'agissait d'un acte volontaire, profitant de la grande vulnérabilité de ce type de haie face au feu.



La commune a naturellement déposé plainte pour les dommages subis. Les investigations menées par la gendarmerie ont permis de relier cet incendie à une série d'actes similaires : une trentaine d'incendies volontaires visant des points d'apport volontaire, des haies, des poubelles, et d'autres éléments urbains. Ces incendies, survenus dans des conditions analogues, avaient eu lieu dans les semaines précédant l'incendie de CHAMPAGNIER, touchant une dizaine de communes de l'agglomération, dont JARRIE, SEYSSINS et SAINT-GEORGES-DE-COMMIERS.

L'enquête a permis d'identifier un jeune individu, agissant seul et résidant dans une commune voisine. Il a été interpellé et déféré devant la justice dans les semaines suivants les faits pour l'ensemble des actes commis sur cette période, couvrant plusieurs semaines avant l'incendie de CHAMPAGNIER, puis condamné par la justice.



Haie a côté de l'école … suite

La commune a été indemnisée pour les légers dégâts subis par le bungalow qui se trouvait alors à cet emplacement. Cependant, les dommages causés à la haie elle-même n'ont pas été pris en charge, les patrimoines végétaux n'étant pas assurables.

Dans un premier temps, la haie calcinée a été taillée par les services techniques de la commune, tout en conservant les troncs, qui constituaient l'une des seules barrières physiques empêchant la pénétration de véhicules sur le terrain des 4 Vents.

Dans un deuxième temps, à l'été 2024, après son inscription au budget communal, une entreprise est intervenue pour procéder au dessouchage des cyprès et à l'installation d'une clôture rigide ainsi que d'un nouveau portail.

Troisième et dernière étape : ces dernières semaines, la commune a profité de l'intervention de paysagistes dans la cour de l'école pour préparer la terre (décompactage, ajout de terre criblée et de compost) en vue de la plantation d'une nouvelle haie.

Cette fois-ci, il ne s'agit plus d'une haie de cyprès, mais d'une haie diversifiée composée d'essences locales cultivées dans le bassin grenoblois. Ce sont les enfants de la classe de CE1-CE2 de l'école de Champagnier qui l'ont plantée le 25 mars au matin, avec l'aide de leur institutrice, Tania Jankovic, et de Monsieur le Maire. Une manière ludique et éducative de sensibiliser les élèves à la nature et de les impliquer dans la vie de la commune.

Le relais est maintenant passé aux services techniques de la commune, qui réaliseront prochainement un paillage et veilleront, cet été, à l'arrosage nécessaire pour assurer la bonne reprise de notre nouvelle haie !







La chicane du chemin de Côte Fauchée

Où est passée la chicane chemin de Côte Fauchée ?

C'était déjà le sujet de la question de la semaine du 7 février 2024, qui disait ceci :



« Lors d'une réunion de quartier réunissant les riverains du chemin de Côte Fauchée, les habitants présents ont, entre autres sujets, souligné la vitesse excessive des véhicules circulant sur l'axe Clody - Côte Fauchée.

À la suite de cette réunion, un radar de comptage, permettant de relever la vitesse de l'ensemble des véhicules en fonction de l'heure (sans capturer d'images ou de données sur les véhicules), a été installé sur cet axe pendant une semaine. Cela a permis de constater qu'une majorité de véhicules circulait au-delà de la limite des 30 km/h, et qu'une proportion importante dépassait même les 50 km/h.

Cet axe fait l'objet, par Grenoble Alpes Métropole et la commune, d'un projet de renouvellement de la voirie. Ce projet prend en compte l'état actuel de l'enrobé, les difficultés liées à l'écoulement des eaux pluviales et la nécessité de sécuriser les cheminements piétons. Il convient également de traiter la problématique de la vitesse excessive. En effet, les voiries rénovées étant souvent plus roulantes, elles entraînent une augmentation des vitesses de circulation, ce qui, dans le cas du chemin de Côte Fauchée, risquerait d'aggraver la situation.

C'est pourquoi, avant toute programmation de travaux, il a été décidé de tester à titre expérimental la mise en place de chicanes sur cet axe afin d'en étudier les effets sur les vitesses de circulation »



La chicane du chemin de Côte Fauchée … suite

Un peu plus d'un an après l'installation de ces chicanes, celles-ci ont été retirées il y a quelques jours par les services de Grenoble Alpes Métropole.

Quel bilan tirer de cette expérimentation ?

Le premier point concerne la tenue même de l'expérimentation. Initialement installées avec des BALIROUTES en plastique, les chicanes ont rapidement dû être remplacées par des séparateurs en béton, en raison du comportement inadapté de certains riverains qui déplaçaient quasi quotidiennement ces dispositifs, empêchant la tenue correcte de l'expérimentation et prolongeant paradoxalement cette dernière.

Le second bilan porte sur l'efficacité de ces dispositifs, mesurée objectivement au travers de plusieurs campagnes d'évaluation de la vitesse, avant et pendant leur installation. S'il apparaît que les chicanes ont eu un impact positif en réduisant la vitesse moyenne des véhicules, il est toutefois regrettable de constater, d'après les données recueillies, que les 10 % des véhicules les plus rapides avaient tendance à franchir les chicanes à une vitesse encore plus élevée qu'en leur absence.



Au vu de ce constat, la commune de Champagnier et Grenoble-Alpes Métropole ont conjointement décidé de mettre fin à cette expérimentation et de supprimer la chicane, qui ne sera donc pas pérennisée.



Dans l'attente d'une nouvelle solution technique permettant de mieux limiter les excès de vitesse sur cet axe, de nouvelles campagnes de contrôle de la vitesse devraient être organisées dans les semaines à venir.

Plus que jamais, nous en appelons au civisme de chacun : la sécurité routière est l'affaire de toutes et de tous !



Cadre de vie

La journée propre, un geste citoyen

Le samedi 22 mars dernier, dès 9h30, une belle énergie collective s'est déployée à Champagnier à l'occasion de notre traditionnelle "Journée propre" !

Comme chaque année à cette période, alors que la nature commence tout juste à se réveiller, les habitants ont répondu présent pour une matinée placée sous le signe du civisme, de l'environnement et de la convivialité.

Le point de rendez-vous était fixé aux 4 Vents, où une cinquantaine de bénévoles - habitants, élus, petits et grands - se sont retrouvés pour former des groupes et se répartir les zones à nettoyer.
Les efforts se sont particulièrement concentrés sur le bas du village, vers le Saut du Moine et le secteur des carriers, des zones malheureusement très vulnérables aux dépôts sauvages en tout genre…

Tout au long de la matinée, les participants ont sillonné chemins, fossés, talus et espaces verts pour ramasser papiers, plastiques, canettes et autres déchets abandonnés dans la nature.
Ce travail, réalisé dans la bonne humeur, a également été une formidable occasion de sensibilisation pour les plus jeunes, présents en nombre. Beaucoup d'enfants ont participé avec enthousiasme, apprenant par l'action concrète les bons gestes pour préserver notre cadre de vie et l'importance de prendre soin de l'environnement.

Au final, les efforts conjugués des habitants ce jour-là, ajoutés aux interventions des services techniques réalisées dans les semaines précédentes, ont permis de remplir presque entièrement une benne de 25 m³. Cela représente environ 2 à 3 tonnes de déchets retirés de notre commune en une seule matinée ! Un résultat impressionnant, qui témoigne à la fois de l'ampleur du problème des dépôts sauvages sur nos territoires, mais aussi de la force de la mobilisation collective.



Retour sur la journée propre ... suite







Pour clore cette matinée de manière conviviale, un apéritif a été offert par la commune, en partenariat avec l'association du Four de la Magnanerie, qui avait allumé le four communal pour l'occasion. Un moment simple et chaleureux, parfait pour remercier tous les participants et prolonger les échanges dans la bonne humeur.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui se sont investis dans cette action !

Merci également à celles et ceux qui, bien que n'ayant pu être présents, nous ont adressé leurs messages de soutien et d'encouragement.
À toutes et à tous, votre engagement est précieux.

N'oublions pas que chaque geste compte : respectons la nature et continuons ensemble à préserver notre environnement au quotidien.

Stade des 4 Vents

Pourquoi il y avait des panneaux autour du stade pour en interdire l'accès ?

Installé depuis les années 1990 à l'Espace des 4 Vents, le stade de football de Champagnier a vu passer plusieurs générations de sportifs, qu'ils soient licenciés de *l'US Champagnier - Brié* ou simplement passionnés de ballon rond venus jouer entre amis.

Depuis sa création, le terrain a connu peu de transformations majeures. Son entretien régulier est assuré par les services techniques de la commune. Depuis quelques années, une entreprise extérieure intervient également ponctuellement pour réaliser des opérations plus spécialisées (apport d'engrais, réensemencement, etc.), quelques fois par an. Néanmoins, l'aire de jeu, soumise à l'usure du temps pourrait nécessiter des travaux de rénovation plus conséquents dans les prochaines années.

C'est dans ce contexte que début décembre 2024 : pour la première fois, des sangliers se sont introduits sur le terrain, et ce pendant près de deux semaines consécutives. Les dégâts causés à l'aire de jeu ont été considérables. Heureusement, l'animal semble avoir été repoussé, car la nuisance a cessé brusquement du jour au lendemain.

Pendant cette période, les services techniques sont intervenus chaque matin pour reboucher les trous, mais les dommages étaient tels qu'une intervention plus lourde s'est avérée nécessaire. Un entretien exceptionnel a donc été commandé par la commune.

Réalisé le 18 mars 2025, il a consisté en un resurfaçage mécanique, une aération complète du sol, et un réensemencement des zones endommagées.
D'un montant de 8 000€, ces travaux nécessitaient ensuite une période de repos pour permettre une reprise optimale du gazon. L'accès au terrain a donc été temporairement interdit, non pas pour des raisons sanitaires, mais afin de garantir l'efficacité des réparations.

Aujourd'hui, le terrain a retrouvé un aspect nettement amélioré, pour le plus grand plaisir des joueurs !

Et maintenant ?

Dans la continuité de la livraison des nouveaux vestiaires, qui ouvre de nouvelles perspectives pour le site des 4 Vents, plusieurs projets sont à l'étude : la mise aux normes du terrain selon les critères de la Fédération Française de Football, la rénovation de l'éclairage pour une meilleure qualité et une consommation réduite, ainsi que l'installation d'un système d'irrigation intégré, plus économe en eau — une ressource toujours plus précieuse.









CCAS « Centre communal d'action sociale »

Y-a-t 'il un CCAS à Champagnier ?

C'est l'une des nouvelles obligations qui s'impose à la commune de Champagnier depuis que la population légale a dépassé les 1 500 habitants : notre commune est désormais tenue de disposer d'un CCAS.
Pas d'inquiétude pour autant, Champagnier dispose déjà d'un CCAS depuis le début des années 2000 !

Sa création par délibération du conseil municipal était jusqu'à présent facultative pour Champagnier, bien qu'extrêmement utile pour traiter les questions sociales de la commune.

Alors, un CCAS, c'est quoi ?

Un CCAS, ou Centre Communal d'Action Sociale, est un établissement public communal chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune.

Il est présidé par le maire, ou en son absence par un vice -président (élu par le conseil d'administration en début de mandat). Son conseil d'administration est composé de quatre élus du conseil municipal, désignés par celui-ci ==> Jean-Paul Julien (vice-président), Carole Andries, Hervé Alotto, Christine Cavarretta ;
et de quatre représentants d'associations, nommés par le président du CCAS ==> Chantal Brun (Club La Rencontre), Gérard Dougnon (France Alzheimer), Céline Gelas (Croix-Rouge), Danièle Mouren (MJC).

Le conseil d'administration se réunit environ dix fois par an et traite les demandes d'aide de manière strictement confidentielle, après instruction par les services municipaux, départementaux ou par d'autres travailleurs sociaux.

Le CCAS est un acteur local de solidarité, un relais entre les habitants et les institutions sociales. C'est un organisme public, avec une certaine autonomie de gestion, car il dispose de son propre budget, indépendant de celui de la commune, même si cette dernière en reste le principal financeur.

En 2024, l'ensemble de ces prestations a représenté un budget de 11 177,91 € qui a été consacré au développement des actions suivantes :
☞Aides financières individuelles (dans le respect de la confidentialité des réunions du Conseil d'administration du CCAS);
☞Actions collectives en faveur des seniors (repas, goûters, colis de Noël, participation à la gymnastique adaptée, etc.) et des plus jeunes (cadeaux de naissance);
☞Actions en faveur du logement;
☞Participation à diverses instances (Conseil d'administration de l'Union départementale des associations familiales, de la Mission Locale Alpes Sud Isère à Vizille, de l'épicerie sociale Coup de Pouce à Jarrie, ainsi qu'à des actions intercommunales comme Soli'fête).

En 2025, le CCAS devra s'engager dans une Analyse des Besoins Sociaux (ABS), une étude obligatoire dans les communes de plus de 1 500 habitants, visant à :

- Mieux comprendre la situation sociale de la commune;
- Identifier les besoins des habitants (enfants, familles, personnes âgées, précaires, etc.);

Définir les actions prioritaires à mettre en œuvre.

Cette étude repose sur des données statistiques, des enquêtes de terrain et des échanges avec les acteurs sociaux du territoire. Elle est essentielle pour adapter les politiques sociales locales et orienter les futures actions du CCAS.

Sa réalisation nécessitant l'intervention d'un cabinet extérieur, le budget primitif 2025 du CCAS s'élèvera exceptionnellement à 34 700,92 €, afin de mener cette ABS obligatoire, maintenir la capacité de réponse aux aides individuelles et poursuivre le développement d'actions collectives à destination des aînés et des plus jeunes.



À savoir

Pour toute question, demande d'aide ou renseignement sur le CCAS ou ses actions, vous pouvez contacter :
🖂 ccas@champagnier.fr ☏ 04 76 98 08 83

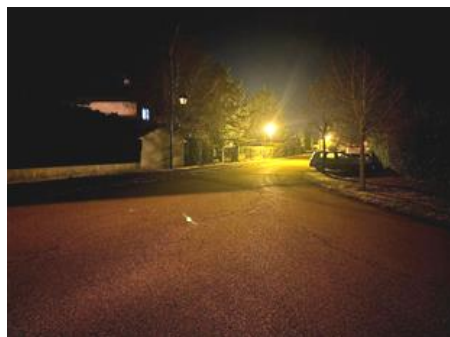


ÉCLAIRAGE PUBLIC

Rénovation de l'éclairage public

Si la demande de l'État était que l'éclairage public soit géré par Grenoble-Alpes Métropole en sa qualité de gestionnaire de voirie, les élus du territoire ont souhaité (et obtenu) que cette compétence reste communale.

Cette compétence, sensible et stratégique pour un village comme le nôtre, repose aujourd'hui sur un empilement de réglementations diverses et se confronte aux enjeux de sobriété énergétique et de préservation de la biodiversité.



À Champagnier, le parc d'éclairage public compte 302 foyers sous responsabilité communale, dont la maintenance et l'alimentation électrique sont financées par la commune.

Ce chiffre a augmenté avec la livraison de la ZAC du Saut du Moine en 2019, mais devrait paradoxalement baisser en 2025, grâce à l'installation de nouveaux éclairages.





ÉCLAIRAGE PUBLIC ... SUITE

ON VOUS EXPLIQUE TOUT ICI !

REVENONS EN 2017

À cette date, la commune dispose de 260 mâts d'éclairage public : une partie est équipée de ballons fluos, d'autres de lampes sodium haute pression, mais aucun luminaire LED n'est encore installé à CHAMPAGNIER.
Les premiers luminaires de nouvelle génération, à technologie LED, sont apparus lors des travaux de rénovation de la rue du Bourg en 2018.
Ce parc LED a ensuite été complété par une quarantaine de mâts installés dans la ZAC du Saut du Moine.

EN 2020

Environ 20 % du parc est alors équipé en LED, avec à la clé une baisse de consommation énergétique de 45 % par rapport à 2017, malgré l'ajout de 40 nouveaux mâts. Ce n'est pas de la magie, mais bien la conséquence de l'**extinction nocturne** de l'éclairage public entre minuit et 5h du matin, mise en place dès 2017 — une mesure aujourd'hui courante dans de nombreuses communes.

Les bénéfices de l'extinction nocturne sont nombreux, à la fois écologiques, économiques et sanitaires :

① **Réduction de la pollution lumineuse**
La lumière artificielle nuit à la biodiversité (insectes, oiseaux, chauves-souris) et perturbe les écosystèmes. L'éteindre la nuit permet de préserver le cycle naturel du vivant.

② **Économies d'énergie substantielles**
L'éclairage public est une source importante de dépenses pour les communes. Couper la lumière quand elle est peu utile permet de réduire la facture et les émissions de CO_2.

③ **Préservation de la santé humaine**
L'exposition à la lumière artificielle nocturne dérègle le sommeil et la production de mélatonine. Une nuit plus sombre favorise un meilleur repos.

④ **Moins de suréclairage inutile**
La majorité des déplacements nocturnes ont lieu avant minuit. Entre minuit et 5h, la fréquentation de l'espace public est très faible, et l'éclairage devient souvent superflu.

⑤ **Sécurité ressentie vs. réelle**
Contrairement aux idées reçues, l'absence de lumière n'augmente pas nécessairement l'insécurité. Dans certaines zones, l'obscurité peut même **dissuader les actes malveillants**.

UNE STRATÉGIE DE RÉNOVATION À LONG TERME

Consciente de l'importance de cette transition, la commune a engagé dès 2021 un vaste programme de rénovation, en partenariat avec GreenAlp, son prestataire pour l'entretien de l'éclairage public.
L'objectif : généraliser les LED, limiter la consommation énergétique, réduire les frais de maintenance, améliorer l'éclairage et diminuer les pannes.

UNE DYNAMIQUE INTERCOMMUNALE

En 2021, CHAMPAGNIER a réaffirmé ses engagements en signant la **Charte d'engagement lumière** de Grenoble Alpes Métropole, aux côtés de 23 autres communes (JARRIE, POISAT, SAINT-BARTHÉLÉMY-DE-SÉCHILIENNE, VAULNAVEYS-LE-HAUT, etc.).

Les 44 000 points lumineux concernés (sur les 67 000 de la Métropole) devraient permettre d'économiser :

- **7 600 MWh/an d'ici 2025** (soit 1 à 1,15 M€)
- **10 900 MWh/an d'ici 2035** (soit 1,4 à 2,2 M€)

CALENDRIER DES TRAVAUX À CHAMPAGNIER


2021 : première vague de travaux. Suppression des ballons fluos (les moins efficaces), ajout de 60 luminaires LED. Co-financement via la Métropole et le Département (Trame noire) ;


2022 : remplacement d'environ 20 % du parc, ciblant les alignements les plus simples ;


2023-2024 : pause dans les remplacements pour regrouper les financements. Seules les pannes ont été corrigées.

À noter
L'ensemble des 30 pannes traitées ces deux dernières années concernait uniquement les anciens luminaires … qui ne représentent plus que 40 % du parc !

Compte tenu de la vétusté d'une partie du parc qui n'a pas encore été renouvelée, certaines pannes peuvent nécessiter plusieurs mois avant d'être résolues et certains mâts, devenus irréparables en l'état, doivent d'ailleurs impérativement être remplacés.
Cela s'explique par diverses contraintes : réseaux nécessitant des travaux de VRD, disponibilité limitée des pièces, évolution des normes d'usage, etc.

LE RÔLE DE LA MAINTENANCE

Les contrats de maintenance assurent un suivi régulier (3 à 4 visites par an). Les techniciens allument les lampadaires en plein jour pour détecter les dysfonctionnements. Les pannes sont déclarées par la commune sur un portail dédié de notre prestataire, lorsque vous constatez une panne ou un défaut de fonctionnement, n'hésitez pas à nous en informer.

ET MAINTENANT : CAP SUR 2025 !



Le budget 2025 a été voté à l'unanimité.

Il permettra, d'ici fin août 2025, de :

- ➢ Remplacer les derniers luminaires sodium haute pression par des LED ;
- ➢ Réduire la luminosité des mâts dans la ZAC du Saut du Moine ;
- ➢ Supprimer les mâts devenus inutiles ;
- ➢ Ajouter ou déplacer des points lumineux chemin du Gal, chemin des Provendes, et chemin du Clody.



Éclairage public

Objectifs de cette dernière phase

- Résorber les dernières pannes du réseau et défauts chroniques des anciens luminaires ;
- Réduire la consommation énergétique et les frais de maintenance ;
- Améliorer et homogénéiser la qualité de l'éclairage sur toute la commune.

Une démarche participative

Cette étape a été préparée avec la commission extra-municipale « *Aménagement, travaux et patrimoine* », les élus, et les équipes de GreenAlp, lors de réunions et visites de terrain nocturnes. Une **phase de concertation** est prévue après l'installation des nouveaux équipements, afin de confirmer, avec les habitants et usagers, leur bon positionnement avant la dépose des

Info bonus

302 mâts, c'est beaucoup… mais ce n'est pas tout !

L'éclairage nocturne de Champagnier ne se limite pas uniquement aux 302 mâts relevant de la gestion communale. D'autres sources de lumière, non gérées par la commune, participent aussi à l'ambiance lumineuse du territoire :

- **Les espaces privés**, comme les copropriétés du Domaine de Rivery, du Hameau du Laca ou encore des Jardins des Ferrandières ;
- **Les parkings d'entreprises**, notamment ceux de la ZAC du Saut du Moine ;
- **Les habitations privées**, avec leurs propres luminaires extérieurs ;
- **Les communes voisines**, comme Échirolles ou Pont-de-Claix, qui assurent l'éclairage de certains secteurs limitrophes, comme le pied de la Combe, sans intervention de Champagnier.

Et enfin, **certaines zones spécifiques**, comme la RN85, ne peuvent légalement pas faire l'objet d'une extinction nocturne. L'éclairage y est donc maintenu toute la nuit, conformément à la réglementation.



Le rucher partagé parc Gabriel Velten

Lancement d'un rucher partagé

Un rucher partagé est un espace collectif où plusieurs personnes, souvent des apiculteurs amateurs ou débutants, gèrent ensemble des ruches. Ce type de rucher permet de mutualiser les ressources, les connaissances et le matériel. Les participants s'organisent généralement en association ou en groupe informel et planifient ensemble les différentes tâches : entretien des ruches, récolte du miel, surveillance de la santé des abeilles, etc.

Chaque membre apprend en pratiquant, souvent accompagné par un apiculteur expérimenté. Le miel récolté peut être partagé entre les participants ou vendu pour financer le rucher. Ce système favorise l'apprentissage, le respect de l'environnement et la convivialité autour d'une passion commune : les abeilles.

Pourquoi un rucher partagé dans le parc Gabriel Velten ?

Depuis bientôt 10 ans, vous la voyez aux abords de la mairie, dans le parc Velten : la ruche pédagogique.
Véritable outil de sensibilisation, elle permet de faire découvrir à tous l'importance des abeilles et la richesse du monde vivant. Elle offre une approche concrète du fonctionnement d'une colonie, du rôle essentiel des abeilles dans la pollinisation et de la nécessité de préserver la biodiversité.



Installée ici, elle est utilisée comme support pédagogique pour les classes de l'école, le périscolaire et d'autres événements. Chaque année, son miel est récolté et distribué lors des animations. L'entretien, le suivi et la plupart des animations sont assurés par Christian, apiculteur amateur du village, que nous remercions chaleureusement pour son engagement et sa passion.

Des modifications récentes pour le bien-être des abeilles

La ruche pédagogique a été conçue avec une cheminée, permettant aux visiteurs de s'approcher de la ruche sans croiser directement le chemin des abeilles. Cependant, cette conception, bien qu'idéale pour la pédagogie, pose des difficultés aux abeilles, qui doivent grimper jusqu'à 3 mètres, chargées de pollen, pour entrer dans la ruche, ce qui est éprouvant et peu naturel pour elles.

Cette configuration particulière a, au fil des années, fragilisé les colonies, provoquant parfois leur disparition et nécessitant leur remplacement. Pour améliorer les chances de survie de la colonie, une modification a été apportée : un trou a été créé dans la cheminée pour permettre aux abeilles d'accéder directement à la ruche.

Ce trou peut être refermé lors des animations afin de conserver l'intérêt pédagogique, tout en facilitant au quotidien la vie des abeilles, qui sont déjà très fragilisées par de nombreuses menaces : pesticides, parasites comme le varroa, maladies, perte de biodiversité et changement climatique.

Ce qui change autour de la ruche

Conséquence de cette modification : en dehors des animations, il est important de ne pas s'approcher trop près de la ruche pour éviter de déranger les abeilles et de risquer une piqûre. C'est pourquoi une barrière de protection a été installée pour sécuriser l'espace.
Grâce à cette barrière, une partie de l'espace autour de la ruche est désormais libérée pour accueillir de nouvelles ruches classiques. C'est ainsi qu'est née l'idée, portée par plusieurs apiculteurs de Champagnier, de créer un rucher partagé dans cet espace public.

Et maintenant ?

Il ne reste plus qu'à réunir apiculteurs expérimentés, simples curieux et apiculteurs en herbe pour construire ensemble ce rucher partagé !

Première réunion

Jeudi 15 mai s'est tenue en mairie la 1ère réunion, en présence de Christian, notre apiculteur passionné, et de quelques personnes déjà inscrites pour débuter cette belle aventure



Entretien du hameau du Laca

Pourquoi le hameau du Laca n'est-il pas entretenu entièrement ?

Le Hameau du Laca est un quartier résidentiel privé, dont le permis de construire a été autorisé en 2018, livré en 2020. Il regroupe environ 55 logements, des commerces et des espaces publics, l'ensemble ayant été réalisé sous un seul et même permis de construire.

Ce permis de construire « valant division » prévoyait, à l'issue de l'opération, une répartition des parcelles entre différents acteurs :

- les logements et commerces ont été remis à leurs propriétaires "privés";
- les espaces communs devant être transférés à une Association Syndicale Libre (ASL) regroupant les propriétaires.

Le projet, initialement labellisé éco-quartier, a donné lieu à l'élaboration d'un cahier des charges spécifique, incluant des règles renforcées en matière d'urbanisme, d'usages et de fonctions des parcelles. Il était prévu que les espaces communs puissent, au choix, rester privés (gérés par l'ASL) ou être transférés à la commune pour devenir publics.

Une concertation avec les habitants

Au début du mandat municipal, plusieurs réunions ont été organisées avec les habitants pour définir ensemble les parcelles restant privées et celles appelées à devenir publiques.

¤ Décisions issues de cette concertation :

- Les voiries internes et les jardins partagés resteront gérés par l'ASL.
- Les abords de la place du Laca, en particulier les zones situées devant et entre les commerces, deviendront espaces publics communaux.

¤ Ce choix repose sur deux éléments :

- Ces abords constituent une extension naturelle de la place du Laca ;
- La maîtrise foncière de ces parcelles par la commune permet une gestion et une régulation cohérente, en lien avec la présence de commerces, de la bibliothèque et de l'espace médical.

Une situation encore bloquée côté privé

À ce jour, **le promoteur n'a pas finalisé le transfert des espaces communs à l'ASL**.

Conséquence : les habitants ne peuvent toujours pas gérer eux-mêmes ces espaces, comme prévu initialement. L'entretien (espaces verts, propreté…) reste alors irrégulier, et certains lieux se sont visiblement dégradés depuis la livraison en 2020.

Des avancées du côté des espaces publics

Grâce à un travail de fond engagé avec le promoteur, la rétrocession des parcelles destinées à devenir publiques a été autorisée en octobre 2023 par le conseil municipal. Elle n'est toutefois devenue effective que depuis le 19 juin 2024.

Depuis cette date, la commune a repris progressivement leur entretien :

- tonte régulière;
- Nettoyage;
- plantation de nouveaux arbres;
- travaux prévus cet été devant la bibliothèque.





Et maintenant ?

Il revient encore et toujours au promoteur de finaliser le transfert des parcelles restantes à l'ASL. En attente de ce transfert, **la commune ne peut malheureusement ni intervenir ni se substituer au promoteur ou à l'ASL**, pour entretenir ces espaces qui sont et resteront privés.

D'ici là nous maintenons la pression sur le promoteur pour qu'une issue soit trouvée prochainement, en espérant que ce dossier complexe soit résolu prochainement, dans l'intérêt des habitants du Hameau du Laca, mais plus largement, de tous les usagers de la place et des services qui y prennent progressivement place.

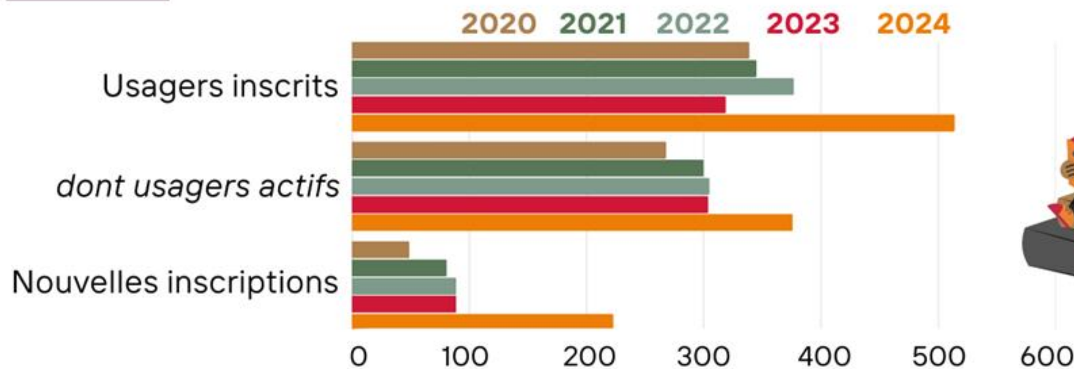
Des nouvelles de la Bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DU LACA



RAPPORT ANNUEL 2024 & PERSPECTIVES 2025

Évolution des inscriptions depuis 2020





Chiffres clés

45 Accueils de 4 classes et de la petite enfance (- 3 ans)

7 089 Prêts dont 4407 documents enfants et ados

4908 Documents dont 343 acquisitions et 4 nouveaux abonnements (La Tribu des idées, La Revue dessinée, Le 1 hebdo, 4 saisons)

6664 € Acquisitions documentaires dont 888 € d'abonnements





Quoi de neuf en 2024 ?

- *Un nouvel équipement de lecture publique et un nom : la bibliothèque du Laca,*
- *Gratuité pour tous,*
- *Création d'un poste de chargé.e d'accueil pour le samedi matin,*
- *Extension des horaires d'ouverture : 15h par semaine dont 3 h. le samedi matin,*
- *Changement de logiciel de gestion de bibliothèque,*
- *Programmation culturelle avec de nouveaux RDV ouverts à tous : heure du conte, café livres, fête de la science, fête du court métrage.*

Perspectives 2025

- *Terminer les petits travaux d'aménagement et la signalétique extérieure,*
- *Installer une boite de retour accessible 24/7,*
- *Se former et former l'équipe de bibliothécaires bénévoles,*
- *Mettre en œuvre la politique documentaire durable,*
- *Étoffer la programmation culturelle : l'heure des jeux, Les 10 jours de la culture, Le féminisme fait le printemps en grand (programmation off),*
- *Créer une identité visuelle (logo).*



Des nouvelles de la bibliothèque ... suite

Évènements à venir

Mercredi 4 juin - 18h30

Vernissage exposition « Fameuses Femmes »

Vernissage de l'exposition *Fameuses femmes* de l'artiste plasticienne Anne Leïla OLLIVIER

Affiches sérigraphiées

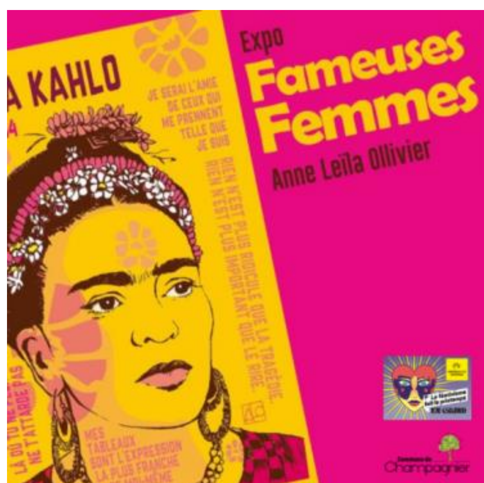
Du 4 juin au 4 juillet

Exposition « Fameuses Femmes »

Exposition *Fameuses femmes* d'Anne Leïla OLLIVIER

Initié en 2010, au crayon et à l'encre, à l'occasion du centenaire de la création de la journée des femmes, le projet des "Fameuses femmes" rassemble désormais plus de 40 portraits mettant en lumière des figures féminines inspirantes.

25 d'entre elles sont à découvrir gratuitement aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



Mercredi 18 juin - de 14h à 18h30

Atelier de création d'affiches

Gratuit
Inscription auprès de :
bibliotheque@champagnier.fr
Tout public à partir de 7 ans.

Avec Anne Leïla OLLIVIER, découvrez la création d'affiches à partir de techniques mixtes : collage et impression à la sérigraphie (technique simplifiée).

Les participant.e.s sont invité.e.s à apporter des photocopies de portraits de femmes qui les inspirent.

A l'issue de l'atelier, profitez d'un temps d'échange avec l'artiste pour découvrir son travail.

À savoir

Exposition et atelier proposés dans le cadre de la programmation Off du *Féminisme fait le printemps en grand*, avec la Maison pour l'égalité Femmes-Hommes et Grenoble Alpes Métropole.

Mercredi 9 juillet - 10h30

L'heure du conte

Pour les petites et les grandes oreilles à partir de 3 ans



Entrée libre et gratuite

Service Animation Enfance Jeunesse

Retour sur les vacances de février entre aventures, découvertes et grands sourires

Les vacances de février ont été riches en émotions, en découvertes et en moments partagés.
Petits et grands reviennent avec des souvenirs plein la tête.
Retour sur les temps forts, vus par les animateurs... et les enfants !



Une virée artistique et ludique à L'lyade

Les enfants ont assisté au spectacle pétillant de la compagnie *Des Belles Oreilles*, mais le plaisir ne s'est pas arrêté là !

Le trajet en tramway, ponctué de paysages et de lumières en mouvement, a été une aventure sensorielle.
Une fois arrivés, direction l'aire de jeux du parc de l'lyade : balançoires, bloc d'escalade et rires à gogo !



Service Animation Enfance Jeunesse ... suite

❄ Plateau de l'Arselle : soleil, luge et bonne humeur

Objectif atteint pour l'opération «zéro vomi» lors de la sortie au plateau de l'Arselle ! Si la neige n'était pas au rendez-vous en grande quantité, le soleil, lui, brillait fort. Cela n'a pas empêché les enfants de dévaler la piste de luge avec enthousiasme, quitte à finir trempés mais heureux !

Les apprentis journalistes en action

Tout au long des vacances, un groupe d'enfants s'est lancé dans l'univers du journalisme. Avec l'aide bienveillante des animateurs, ils ont découvert comment faire des interviews, des enregistrements, écriture d'articles, et même faire des montages vidéo.

Des cabanes et des secrets en pleine forêt

Côté enfant, un lieu a particulièrement marqué les esprits : la forêt et ses cabanes secrètes. En équipe, ils ont construit leurs propres abris à partir de branches et de brindilles, ou restauré ceux des anciens explorateurs en herbe. Un lieu magique pour laisser libre cours à l'imagination, partager un goûter et profiter du calme de la nature.

Un grand jeu palpitant à Rochagnon

Le 27 février, le terrain de Rochagnon s'est transformé en zone de jeu grandeur nature ! Un jeu de cache-cache stratégique, encadré par un animateur stagiaire BAFA, a tenu les enfants en haleine.

Voyage de Gulliver

Une période d'aventure pour les enfants du périscolaire du mercredi autour du Voyage de Gulliver.
Les enfants ont vécu des mercredis pleins d'aventures inspirées du Voyage de Gulliver. À travers des jeux et des activités créatives, ils ont exploré l'île flottante de Glubdubdrub, affronté les Liliputiens et traversé des portails interdimensionnels.

Retour en images





CARNAVAL 2025 : Un voyage dans le temps inoubliable !

Le mercredi 26 mars 2025, l'espace des 4 Vents s'est transformé en véritable machine à remonter le temps à l'occasion d'un carnaval sur le thème du **Voyage dans le Temps**. Petits et grands ont été invités à embarquer pour un périple à travers les époques… et les imaginaires !

De la Préhistoire au futur

Dès 14h, familles, enfants et curieux ont déambulé entre les différents espaces thématiques :

- Création d'ossements de dinosaures en Préhistoire ;
- Création de couronne et d'été de chevaliers ;
- Se cacher derrière les châteaux au Moyen-Âge ;
- Tirer des flèches avec nos arcs ;
- Participer à un grand jeu sous l'Occupation pour la Résistance ;
- Chanter et jouer au blind test des années 1990/2000 ;
- Faire des dessins fluorescents comme dans le futur.

Chaque décor plongeait les visiteurs dans une époque différente, avec des animations, activités adaptées à tous les âges.

Destruction de Monsieur Carnaval

Moment fort de l'après-midi, la destruction symbolique de Monsieur Carnaval la porte des étoiles de *Stargate* et la cabine téléphonique de *Doctor Who*.
Un clin d'œil intergénérationnel qui a su parler à tous, entre nostalgie et imagination.

Un final tout en douceur

Pour terminer cette belle journée, un goûter a rassemblé les participants autour de boissons et de pâtisseries.
L'occasion parfaite de prolonger les échanges et de clore cette édition 2025 dans la bonne humeur.











Service Animation Enfance Jeunesse ... suite

Résidence artistique intercommunale

une aventure poétique et sonore avec Les Belles Oreilles



Cette année, la commune a eu la chance de participer à la **résidence artistique intercommunale**, et c'est la compagnie *Les Belles Oreilles* qui nous a embarqués dans leur univers joyeux et musical.
Une collaboration aussi riche que créative, qui a marqué enfants comme animateurs !

Des comptines revisitées, des rencontres inspirantes

Tout a commencé par la découverte de comptines... mais pas comme les autres ! Avec les artistes, les enfants ont appris à les détourner, à les transformer, à jouer avec les sons et les mots. Nous avons même eu l'honneur d'assister à une répétition de leur spectacle à Saint-Paul-de-Varces, un moment rare et passionnant.
Ils sont ensuite venus au Coup de Vent pour créer ensemble... une recette de crêpe qui chante ! Oui, oui, une crêpe qui chante !
Et ce n'était que le début…

Bienvenue à Radio Comptine !

Au fil des semaines, un drôle de studio est né : **Radio Comptine**.
Dans ce monde imaginaire, tout se raconte en chansons. La météo devient poétique, les infos sont chantées, les micros se transforment en baguettes magiques… et les murs sont en bonbons ! Les enfants se sont mis dans la peau de véritables animateurs radio, casque sur les oreilles et micro en main. Un projet qui a stimulé leur créativité, leur confiance et leur plaisir de s'exprimer.

Un final à l'Espace 600

Le jeudi 24 avril 2025, les enfants ont retrouvé la compagnie *Les Belles Oreilles* pour la restitution de la résidence artistique à l'Espace 600. Dans le hall d'accueil, une belle exposition photo retraçait les ateliers passés.
Après une rapide répétition, place au spectacle ! Un récit étrange et merveilleux dans un lycée envahi par la nature, où des élèves détectives mènent l'enquête entre branches folles, trous mystérieux et traces d'animaux décidés à reprendre leur territoire.
Le final a été spectaculaire : le bâtiment s'est « effondré » symboliquement, et tout le monde s'est retrouvé dehors, bouche bée... et ravi !





Un goûter sucré pour conclure en douceur

La journée s'est achevée autour d'un goûter partagé, plein de douceurs et de sourires. Une clôture conviviale à la hauteur de cette belle aventure artistique.

✨ **Une expérience inoubliable** pour les enfants, un vrai bonheur pour les animateurs, et un partenariat précieux avec des artistes passionnés. Vivement la prochaine résidence !

Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai dernier, Champagnier a commémoré le 80e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.
La cérémonie, en présence des anciens combattants, des élus, des forces de l'ordre et de nombreux habitants, a été marquée par un moment de recueillement sobre et profond.

Le Maire Florent Cholat a ouvert la commémoration par un discours rappelant l'importance du devoir de mémoire dans un monde toujours fragile. Robin et Clara, deux jeunes Champagnard, ont ensuite lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants, avant la lecture du message officiel du ministre des Armées.



Après l'appel aux morts, le dépôt de gerbe, la minute de silence et la Marseillaise, les participants se sont retrouvés en mairie autour d'un verre de l'amitié, dans un bel esprit de transmission et de rassemblement.





Plan canicule … ou autre évènement naturel



À l'attention des personnes vulnérables ou isolées

Pour maintenir un lien avec les personnes seules, nous pensons nécessaire, dans le cadre de la réglementation, de trouver le meilleur moyen de rester au plus près de vous. Afin que nous puissions vous contacter, vous pouvez vous inscrire sur **un registre nominatif communal**.
Il recense les personnes vulnérables ou isolées. Il est activé en cas d'alerte liée à un risque météorologique naturel (canicule, etc…).



Qui sont concernées

- Les personnes âgées
- Les personnes seules, isolées, sans entourage à proximité
- Les personnes malades ou handicapées

Comment s'inscrire

En contactant la Mairie au ☏ 04 76 98 08 83
Vous serez alors enregistré sur le registre nominatif communal.

Quand s'inscrire

L'inscription peut se faire à tout moment ; dans le respect de la protection des données dans le cadre de la réglementation RGDP.



Jean Paul JULIEN
Conseiller municipal délégué aux affaires sociales
Vice-président du CCAS
Commune de Champagnier
04 76 98 08 83 (standard)



Inscription sur le fichier « canicule 2025 »

« La loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes porteuses de handicap institue, au niveau de chaque département, un plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels, notamment concernant les périodes de fortes chaleurs. »

Comme chaque année, la commune a l'obligation de recenser les personnes les plus fragiles dans le cadre du Plan Canicule.

Dans le cadre du Plan National Canicule, le Centre Communal d'Action Sociale met en place chaque année un registre nominatif des personnes fragiles domiciliées à Champagnier. Les personnes âgées de plus de 70 ans et/ou les personnes âgées de plus de 65 ans en situation de handicap vivant à domicile peuvent s'y inscrire pour être contactées par les services du C.C.A,S en période de canicule, selon l'alerte décrétée par les services de Météo France et la Préfecture de l'Isère. (Niveau 3 du Plan Canicule).



Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires, notamment pour organiser un contact périodique avec celles-ci lorsque le plan d'alerte et d'urgence est mis en œuvre.

Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif, nous vous invitons à solliciter la fiche d'inscription en Mairie.

Cette inscription est gratuite.
Les informations du registre sont strictement confidentielles et protégées conformément aux règles de recueil des données personnelles.

Cette inscription permettra au CCAS de …

☞ … vous informer par message téléphonique des mesures de prévention ;
☞ … vous alerter par message téléphonique en cas de vague de chaleur ;
☞ … vous proposer des visites de convivialité à domicile durant la période estivale ;
☞ … transmettre vos coordonnées aux services de la Préfecture en cas de déclenchement d'une alerte chaleur exceptionnelle.





Forum des aidants

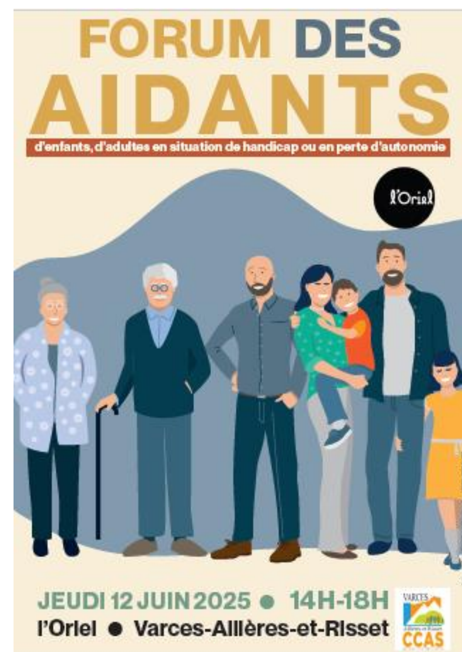
Le CCAS de Varces organise le Forum des Aidants, le jeudi 12 juin de 14h à 18h à l'Oriel.
L'objectif de ce forum est de permettre aux aidants (d'enfants ou d'adultes en situation d'handicap et / ou en perte d'autonomie) de pouvoir être informé, conseillé et orienté vers des dispositifs d'aide et de répit existants sur le territoire.

18 acteurs départementaux réunis pour répondre à vos questions

Bulle d'Air, France Parkinson, La Maison Départementale de l'Autonomie, L'accueil de jour Les Jardins du Ravinson, Centre de prévention d'AGIRC-ARRCO, Alertes 38, Handicap répit 38, Dépann'familles, Loisirs Pluriel, Communauté 360, DIGI, Équipe spécialisée Alzheimer, EVA tutelle, France Alzheimer, Handigarde 38, Maison des aidants, accueil de jour des alpins, accueil familial Ste Agnès, TASDA.

16h15 CONFÉRENCE-DÉBAT

"Être Aidant, Prendre Soin de Soi"
animée par un psychologue
du Centre de Prévention AGIRC ARRCO



Mutuelle Entrenous



Pour plus d'information,
les deux dernières permanences organisées par la mutuelle **Entrenous**
les vendredis matin, de 9h à 12h,
à la mairie de Champagnier auront lieu les

20 juin et 18 juillet

Pour vous renseigner et prendre rendez-vous, merci d'appeler le

☏ **09.69.39.73.38.**

Opération tranquillité vacances

Avant de partir en vacances ...
Inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances
et pas d'imprudence !

L'inscription à **l'Opération Tranquillité Vacances** peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. Afin de prévenir les éventuels cambriolages, ce dispositif de police et de gendarmerie propose aux habitants de veiller sur leurs domiciles pendant leurs absences prolongées et de les prévenir en cas d'anomalie. Cette démarche est dématérialisée via le lien ===>

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241

Faites votre demande
La police et la gendarmerie assurent des passages réguliers à votre adresse afin de :
- vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion,
- dissuader les individus mal intentionnés.

Quelques précautions
- Restez discret sur vos absences. Ne mentionnez pas vos départs prolongés sur les réseaux sociaux.
- Ne laissez pas vos clefs dans des cachettes accessibles (boîte aux lettres, paillasson, plantes, ...)
- Placez vos objets de valeur dans un coffre-fort et évitez de conserver d'importantes sommes d'argent chez vous.
- Prévenez vos voisins ou votre famille de votre absence pour qu'ils puissent surveiller d'éventuelles activités suspectes.
- Scannez ou photocopiez vos pièces d'identité, votre carte grise et votre permis de conduire. En cas de vol, cela facilitera vos démarches.
- Répertoriez et photographiez vos objets de valeur.
- Notez également les numéros de série des appareils précieux. Ces informations peuvent aider à retrouver le matériel volé lors des enquêtes judiciaires.



| TRIBUNES POLITIQUES |

LISTE
ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHAMPAGNIER

Bonjour,

Je commence ce modeste petit article pour rendre un hommage à notre ancien employé municipal Marc qui aura travaillé dans notre charmante commune pendant plus de 10 ans au service technique, il était jardinier et s'occupait du fleurissement.

Il est décédé subitement à l'âge de 67 ans.

Nous avons eu un mois d'avril assez pluvieux, un temps idéal pour nos agriculteurs, un métier très difficile lié aux intempéries. La commune n'en compte plus que deux.

Les travaux des vestiaires de foot sont pratiquement terminés. A-t-on demandé aux joueurs de foot leurs besoins ?

Avec de tels vestiaires peut-être un jour Champagnier en finale de coupe de France! ⍰

Beaucoup de champagnards attendent avec impatience l'installation du cabinet médical; merci encore d'avoir repris notre idée de campagne, avec j'espère un médecin !

À très bientôt

Amicalement

Hubert Collavet, élu de la liste *Ensemble pour l'avenir de Champagnier*

LISTE
CHAMPAGNIER EN COMMUN

À Champagnier, l'école se met au vert et prépare l'avenir !

Avec l'arrivée du printemps, les nouveaux végétaux plantés cet hiver à l'école de Champagnier prennent racine. Ce verdissement n'est pas qu'esthétique : il prépare une cour plus durable, plus agréable, plus fraîche face aux chaleurs estivales de plus en plus marquées. Un cadre de vie plus beau et plus sain pour nos enfants.

Mais ce n'est qu'une première étape⍰! D'ici la rentrée 2025, un grand préau de 280 m² sera installé dans la grande cour, offrant aux élèves un espace ombragé et protégé en toute saison. La cour de maternelle bénéficiera elle aussi d'une amélioration attendue, avec l'installation d'un abri de 36 m² qui permettra de concilier jeux et confort.

En dialogue avec les élèves et les enseignants, de nouveaux jeux viendront compléter cette transformation. Certains seront posés par les services techniques de la commune, d'autres seront installés par les familles lors du deuxième chantier participatif, programmé le 30 août 2025. Un moment de partage et de convivialité pour renforcer le lien entre l'école, les parents et la commune.

Tout cela est rendu possible grâce à une situation financière saine, à un budget 2025 voté à l'unanimité, et surtout grâce à une volonté commune d'investir dans l'avenir de notre jeunesse. À Champagnier, nous avançons ensemble, avec cœur, pour offrir aux enfants un environnement à la hauteur de leurs rêves.

Hervé Alotto, adjoint au maire délégué aux affaires scolaires, à la petite enfance et à la participation citoyenne pour la liste Champagnier en Commun

| VIE LOCALE |

Civisme … petit rappel

Choisir le bon moment

Les beaux jours arrivent et avec eux l'envie et/ou le besoin de réaliser des travaux de jardinage et bricolage qui peuvent être bruyants.

Le règlement sanitaire départemental fixe les horaires autorisant les « travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de créer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore »

L'usage de matériels électriques, à essences (tondeuses, tailles haies, perceuses, etc….) est autorisé …



… Les jours ouvrables
de 8 h à 12 h et
de 14 h à 19h30

Les samedis
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés
de 10 h à 12 h

Interdits après 12h

Soyez respectueux des recommandations reposant sur le principe du « bon voisinage » et tenez compte des horaires, réglementés par un arrêté préfectoral, qui permettent ces travaux domestiques.





Rencontre entre génération

Les enfants interviewent la doyenne du village

Retour sur le passé pour les élèves de CP/CE2 de l'école de Champagnier

Le vendredi 18 avril 2025 restera une date marquante pour les élèves de la classe de **CP/CE2** [accompagnés de deux maman et de leur maîtresse, en présence de Cindy Rostaing (responsable du service animation) et de Hervé Alotto (adjoint, délégué aux affaires scolaires et à la petite enfance)] et pour **Madame Lucette Gauthier**, doyenne du village et ancienne institutrice, qui fêtera bientôt ses **101 ans**.
De 14h à 15h30, la bibliothèque s'est transformée en un véritable espace de mémoire et de transmission.



Une invitée exceptionnelle

Installée confortablement parmi les rayonnages, Madame Gauthier a accueilli les enfants avec une grande bienveillance. Curieux et bien préparés, les élèves avaient rédigé à l'avance leurs questions : "Est-ce qu'avant, il y avait des fêtes qui existe toujours aujourd'hui ?", "Est-ce que la vie était pareil que maintenant ? C'était mieux avant ou maintenant ? ", ou encore "Qu'est ce qui a changer depuis à Champagnier ?". Un à un, les enfants ont posé leurs questions et écouté avec attention les réponses pleines d'anecdotes, de sagesse et d'humour.

Un arbre de mémoire

Chaque réponse a été soigneusement notée sur une **feuille en papier en forme de feuille d'arbre**, décorée par les enfants eux-mêmes. Ces feuilles ont ensuite été déposées sur un grand **tronc d'arbre** fabriqué en classe, créant ainsi une œuvre collective touchante : un **"arbre de souvenirs"** exposé dans la bibliothèque, témoignage vivant de cette rencontre unique.



Un podcast à venir

Cette belle rencontre a aussi été **enregistrée**. Grâce à la collaboration avec le service animation, les enfants participeront à la création d'un **"potcast"** pour restituer cet échange sous forme audio.
Un bel exercice de mémoire, de technique et de mise en voix à venir !

Un moment suspendu, riche en émotions et en apprentissages, qui prouvent une fois de plus que le lien entre les générations est une source précieuse d'inspiration et de transmission.

Photos JF Plassart







L'École Madeleine Vatin-Perignon

L'école dehors : une nouvelle aventure pour nos petits élèves de Champagnier

Chaque vendredi matin, nos jeunes élèves de moyenne et grande section se lancent dans une aventure éducative en pleine nature. Accompagnés de notre ATSEM et d'un parent d'élève, nous découvrons les merveilles de notre environnement tout en apprenant de manière ludique.

Afin de se préparer à sortir, les enfants ont pris l'habitude de s'habiller tout seul en fonction de la météo : c'est une sacrée autonomie !
Ils apprennent à marcher au bord de la route en toute sécurité, à se repérer pour suivre le bon chemin (trace jaune des chemins de randonnées, panneaux, repères grâce aux différentes architectures : mairie, église, maison aux fenêtres grillagées, grand portail grillagées, les jardins communaux)
Lors de nos sorties, nous alternons entre jeux, activités artistiques et découvertes scientifiques. Les enfants explorent les espaces verts, observent la faune et la flore, et participent à des ateliers de sensibilisation à l'environnement. Par exemple, nous avons récemment fait de la peinture végétale en ramassant des fleurs colorées et en les broyant à l'aide de pierre avec de l'eau.

Ces moments passés à l'extérieur favorisent non seulement l'apprentissage, mais aussi le développement de la motricité et des compétences sociales. Les enfants apprennent à travailler en équipe, s'entraider, respecter la nature et à s'émerveiller devant les petites choses du quotidien.



Nous sommes ravis de pouvoir offrir à nos élèves cette expérience unique qui enrichit leur parcours scolaire et leur permet de se connecter à la nature. Nous avons hâte de partager avec vous nos prochaines découvertes et aventures !

Virginie, professeur des écoles des moyens-grands



Luttons contre le frelon asiatique



Originaire du continent asiatique, Vespa velutina nigrithorax, occupe aujourd'hui la quasi-totalité des départements français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique. Très souvent confondu avec le frelon européen, certains critères permettent néanmoins de facilement l'identifier.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.
Vous avez repéré un nid de frelon dans votre propriété ? Placé très haut dans les arbres ou dans une anfractuosité de vos murs, il s'agit peut-être d'un nid de frelon asiatique et non pas de notre frelon européen familier. Ne prenez pas le risque de le détruire vous-même, plus nombreux et plus agressifs que leurs cousins européens, l'éradication de leur nid est plus dangereuse.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :



- Sur la plateforme de signalement en ligne : www.frelonsasiatiques.fr
- En téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »

Ce site a pour vocation à gérer les signalements de frelon asiatique jusqu'à la destruction des nids mais ***ne finance pas la destruction des nids de frelons asiatiques***.





RETOUR EN IMAGES ...

16 Avril / Présentation de la SCIC

Champagnier rêve tout haut
Retour sur une réunion publique inspirante autour de LacaBane

Mercredi 16 avril, la salle du conseil municipal de Champagnier a vibré au rythme d'un projet qui réunit, questionne, enthousiasme : *LacaBane*

Cette première réunion publique a rassemblé plus de 70 personnes en présentiel, tandis que plus de 300 vues ont été enregistrées sur le live YouTube.
Une mobilisation qui dépasse les attentes et confirme l'envie collective de donner vie à un lieu de rencontres, de services et de lien social dans notre village.

Au programme : présentation de la vision, des valeurs, et de l'architecture du projet en SCIC - SAS, échanges avec les porteurs de projet, témoignages, inspirations d'ailleurs… et un moment de co-construction citoyenne.

Plus de 40 personnes ont déclaré leur intention de participer à la vie de cette structure à l'issue de la soirée : un signal fort que ce projet fait écho aux besoins et aux désirs du territoire.

Et comme à LacaBane, le plaisir passe aussi par les papilles, le buffet de fin de soirée a rencontré un franc succès. Les produits proposés – tous issus de nos futurs potentiels fournisseurs locaux - ont mis en bouche les valeurs de convivialité et de qualité que le lieu portera demain.



Envie de suivre l'aventure, d'y contribuer ou simplement de rester informé.e ?





Pour rejoindre la ***communauté WhatsApp*** de LacaBane



Pour donner ses intensions de participation et s'inscrire à la ***Lettre de Nouvelles*** (1 par mois)

Prochaine réunion publique le mercredi 11 juin à 19h.

Votre présence compte, elle nous porte et nous guide.
Plus de détails sur cette prochaine réunion seront donnés via WhatsApp et illiwap.
Ensemble, construisons LacaBane !

18 Avril / Les 10 jours de la culture

7e édition des 10 jours de la culture à Champagnier - PSG 4Ever

Le public qui n'avait pas cédé à l'appel des vacances ou du week-end de Pâques est venu profiter d'une approche originale - presque « transversale » - du théâtre et du foot ce vendredi 18 avril à l'Espace des 4 Vents.

Après avoir été accueilli-es par l'association *2 kg de Culture* (collecte solidaire de denrées alimentaires) et avoir dû patienter suite à un petit souci de régie assez vite réglé, les spectateurs-trices ont pu rejoindre la scène sous les vivas immersifs du Parc des Princes.

Avec *PSG 4Ever*, Julien Prévost a joué la chronique douce-amère d'un supporter du club «magique» de la Capitale depuis ses douze ans. En revenant sur ses souvenirs familiaux et quelques moments *in vivo* de l'histoire de son club, l'acteur/auteur a navigué entre son histoire personnelle parfois compliquée et l'évolution de sa passion le temps passant, restant un peu désabusé devant la machine globale qu'est devenue son sport de prédilection, entre nostalgie et ferveur.

La représentation terminée, l'auditoire a pu échanger avec le comédien et son équipe autour d'un verre offert par la MJC.

PSG 4Ever est un spectacle solo écrit et joué par Julien Prévost / La Compagnie du Terrain. Il a été proposé par la MJC de Champagnier dans le cadre des 10 jours de la Culture. La représentation a eu lieu grâce au soutien de la Métro et de la Mairie.



Julien Prévost



RETOUR EN IMAGES ...

23 Avril / Les 10 jours de la culture à la bibliothèque



Les bouclettes de Pépette, un spectacle de la compagnie La pétillante, proposé à la bibliothèque du Laca le 23 avril dernier dans le cadre des *10 jours de la culture,* événement annuel porté par Grenoble Alpes Métropole



À VOS AGENDAS

4 juin / Atelier de théâtre d'impro

ATELIER DE THÉÂTRE D'IMPRO

ADULTE-ENFANT







La MJC de Champagnier, en lien avec Marion Genet (comédienne improvisatrice champagnarde), vous propose un atelier de théâtre d'improvisation spécial adulte-enfant.

Il s'agit de permettre à des binômes (composés d'enfants de plus de 7 ans ou d'ados et d'un de leurs parents, grands-parents, oncles, tantes, etc.) de créer des histoires ensemble, de se découvrir autrement et de se laisser surprendre par leur imagination.

Cet atelier est réservé aux adhérent et adhérentes de la MJC, mais si vous ne l'êtes pas encore, il n'est pas trop tard pour le devenir !

Alors, si vous avez envie de passer un bon moment avec un bambin, n'hésitez-pas !

En savoir +

Cet atelier se déroulera le mercredi 4 juin de 16h30 à 18h30 dans le gymnase des 4 Vents.
En raison d'un nombre limité de places, une inscription est obligatoire auprès de la MJC ✉ contact@mjc-champagnier.fr ou ☏ 07.44.77.49.07.

Une participation de 5€ par personne (soit 10€ par binôme) est demandée.



14 juin / Faites du sport

La 22ème Faites du sport se déroulera cette année sur les communes de Jarrie et de Champagnier

Samedi 14 juin, vous nous retrouverez au Clos Jouvin à Jarrie à partir de 9h

Dimanche 15 juin, les équipes se trouveront entre l'espace des 4 Vents et le domaine du Rallye à Champagnier à partir de 9h.



À savoir

Les équipes, composées entre 8 et 16 personnes, participeront aux nombreuses activités sportives. En bonus, il y a deux activités surprises, une le samedi et une le dimanche.
Venez encourager les douze équipes. Il y a deux équipes champagnardes.



23 juin / Assemblée générale de l'ACCA

L'ACCA (Association de Chasse de Champagnier) tiendra son assemblée générale le **lundi 23 juin 2025** à 18h30, salle Coquelicot (à l'Espace des 4 Vents).

Outre la présentation et le vote des différents rapports (moral, financier, approbation des comptes, budget prévisionnel), la présentation de la saison de chasse 2025-2026 et les questions diverses, des élections seront organisées pour renouveler le bureau.

Les candidatures doivent être adressées au Président avant le 13 juin 2025.

La convocation officielle sera envoyée à chacun des membres de l'association et affichée comme il se doit en mairie au moins 10 jours avant.

À l'issue de l'AG les cartes de chasse seront délivrées.







Permanences Architecturales

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement ?

L'architecte conseil vous renseignera sur les règlements d'urbanisme à respecter et vous conseillera sur l'intégration paysagère de votre projet.

Si vous êtes intéressés, prenez rendez-vous auprès de **Ludivine CICERELLO** ☎ **04 85 59 84 87**

✉ **ludivine.cicerello@grenoblealpesmetropole.fr**



Prochaines permanences à Champagnier

le mardi 29 juillet de 9h à 12h

le mardi 16 septembre de 9h à 12h

le mardi 18 novembre de 9h à 12h



Le mois de la fraicheur

En juin, le Mois de la fraîcheur revient pour sa seconde édition !

L'été arrive et les fortes chaleurs aussi découvrez des solutions pour s'adapter à l'arrivée de la chaleur et les bons gestes pour se rafraîchir !
La Métropole, en lien avec les communes, l'ALEC et de nombreux acteurs du territoire, vous propose une trentaine d'évènements pour découvrir comment s'adapter à la chaleur et les gestes fraîcheur à adopter pour passer un été plus frais.

Au **programme** : balades et découverte de la biodiversité, jeu de rôles futuriste, exposition interactive, **bar à eau**, ateliers de fabrication de marmite norvégienne ou d'abris pour les oiseaux et de multiples autres propositions de toutes sortes : la Métropole vous invite à des escapades dans ses espaces fraicheur, à fêter **les 40 ans du Bois français** avec tout plein d'animations, ou encore à assister à la **remise à l'air libre de la Petit Saône** à Fontaine, une rivière qui coulait jusqu'alors sous nos pieds, et renaturée dans le cadre du projet portes du Vercors !

De nombreuses occasions d'en apprendre plus sur le cycle de l'eau et sur les solutions pour rafraîchir nos villes, comme la végétalisation, ou de partir à la découverte d'espaces de fraîcheur et de la biodiversité qu'ils abritent.
Et aussi, des animations vous sont proposées pour vous aider à rénover votre logement afin de le garder au frais.

D'ici 2100, sur le territoire de la métropole de Grenoble, les températures maximales moyennes en été devraient augmenter de 4°C et les nuits à plus de 20°C devenir neuf fois plus fréquentes (projections climatiques issues de la TRACC nationale, mise à disposition sur le site www.drias-climat.fr/). Des solutions durables existent pour rafraîchir nos villes comme redonner sa place à l'eau et à la végétation dans nos espaces publics.

Vous découvrirez ainsi l'importance des arbres jouant le rôle de climatiseur naturel en ville, projet porté par le **Plan Canopée** de la Métropole.

Enfin, pour parler confort d'été dans votre logement, rendez-vous à la **Journée de la rénovation** à Seyssinet-Pariset le samedi 7 juin !

Retrouvez le programme ici :
grenoblealpesmetropole.fr/moisdelafraicheur



Le Féminisme fait le printemps … en grand !

Le Féminisme fait le Printemps en grand propose deux jours d'échanges et de débats autour de l'égalité femmes-hommes les 13 et 14 juin 2025 et un mois d'évènements dans les communes de la Métropole.



L'essentiel à retenir

- Lancé par la Métropole en 2023, le Féminisme fait le Printemps est un **cycle de conférences et de débats gratuits consacré à l'égalité femmes-hommes.**

- L'édition 2025 propose un nouveau format et une **programmation enrichie tout au long du mois de juin.**

- Parmi les temps forts, **une journée sera ouverte au grand public le samedi 14 juin à la MC2** avec la présence de personnalités comme Salomé Saqué, , Nesrine Slaoui, Charline Vermont, Vincent Edin, Victoire Tuaillon et bien d'autres…

Découvrez les invités et le programme sur le site
www.lefeminismefaitleprintemps.fr



| INFOS PRATIQUES |





Carte d'identité et passeport

Les demandes de création ou de renouvellement de carte d'identité et de passeport ne se font plus à la mairie de Champagnier.

Pour faire un passeport ou une carte d'identité, il faut s'adresser à une mairie équipée en présentant les documents nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement. Vous pouvez faire une pré-demande sur le site ants.gouv.fr. Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu.

Renseignements sur www.isere.gouv.fr rubrique Démarches



Inscriptions sur les listes électorales

Vous venez de vous installer sur la commune ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domiciliation dans la commune de moins de 3 mois.

Possibilité de vous inscrire en ligne sur www.service-public.fr

Pensez à signaler en mairie tout changement d'adresse, même intra communal, pour la mise à jour des listes électorales.



Légalisation de signature

Il est nécessaire de prendre rendez-vous et de se munir de la pièce à légaliser (avec la traduction si nécessaire), une pièce d'identité sur laquelle figure votre signature et un justificatif de domicile. L'authentification de la signature se fait obligatoirement en présence de l'intéressé qui doit signer devant l'officier d'état civil. La démarche est gratuite en mairie.



Reconnaissance d'un enfant

La reconnaissance est une démarche volontaire ayant pour but d'établir la filiation d'un enfant né ou à naitre lorsque les parents ne sont pas mariés ensemble. Elle se caractérise par la signature d'un acte authentique devant l'officier d'état civil. Elle peut se faire à tout moment de la grossesse.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous en mairie.



Recensement citoyen

C'est une démarche obligatoire qui concerne toute personne, garçon ou fille, de nationalité française, et doit se faire dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. La démarche doit être faite sur rendez-vous à la mairie du domicile ou en ligne sur www.service-public.fr, soit par une personne qui détient l'autorité parentale soit par le jeune lui-même.

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du livret de famille.



Actes administratifs

Vous pouvez consulter toutes les délibérations, les décisions et les arrêtés pris depuis juillet 2021 sur le site Internet de la mairie www.champagnier.fr, dans la rubrique Mairie > Publication des actes administratifs.



Communication

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site www.champagnier.fr et sur l'application mobile Illiwap (station Champagier).



Bon voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



Taille des haies

La taille des haies est interdite sur toute la commune du 1er avril au 31 juillet.



Broyage des déchets verts

- Prêt du broyeur : réservation sur le site de la Métro https://bit.ly/46bY7pr
- Plateforme de broyage terrain de Croix Vieille : accessible du 1er août au 31 mars sur demande en mairie



Déchets

Ramassage des poubelles (bacs gris) : lundi
Déchèterie la plus proche : 43 avenue du Maquis de l'Oisans Pont-de-Claix

Collecte des encombrants sur rdv : 0 800 500 027
Commande de poubelles, composteurs, lombricomposteurs : www.grenoblealpesmetropole.fr



Transports

- Ligne Flexo 66
  Jarrie Clos Jouvin – Échirolles La Rampe centre-ville
  Arrêts : Place du Laca / Pied de la Combe
- Ligne Flexo 71
  Jarrie gare – Champagnier Place du Laca
  AlloTag : 04 38 70 38 70
  www.tag.fr



Service de l'eau

Eau (problèmes techniques / facturation, etc.) :
04 85 59 50 00
Assainissement : 0 800 500 048
Interventions urgentes (soirs et week-ends) :
04 76 98 24 27



Voirie

Tél. : 0 800 500 027



| INFOS PRATIQUES |



Mairie

Place de l'église - Tél. 04 76 98 08 83
Ouverture le lundi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h.
www.champagnier.fr - mairie@champagnier.fr
Application mobile Illiwap

Bibliothèque municipale

4 allée du Lavoir - Tél. 04 76 71 02 23
Période scolaire : ouverture le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 19h, le vendredi de 16h30 à 19h et le samedi de 10h à 13h
Vacances scolaires : ouverture le mercredi de 15h à 19h et le vendredi de 16h30 à 19h.
www.bibliotheque-champagnier.fr
bibliotheque@champagnier.fr

Service urbanisme

Sur rendez-vous
Tél. 04 76 98 86 99 / urbanisme@champagnier.fr

Permanences Maire / élus

Sur rendez-vous
Tél. 04 76 98 08 83

Police municipale pluri communale

Tél. 06 01 81 03 13
policepluricommunale.jccb@gmail.com

Service animation (périscolaire / centre de loisirs)

Espace des 4 Vents, chemin du Gal - Tél. 04 76 40 54 57
enfance.jeunesse@champagnier.fr

Service animation (adulte)

Tél. 06 12 89 18 88
d.franitch@champagnier.fr

SICCE (accueil du jeune enfant)

Tél. 04.76.78.89.09 (touche 1)
guichetunique@lesicce.fr

Grenoble-Alpes Métropole

1 place André Malraux 38000 Grenoble - Tél. 04 76 59 59 59
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h

| AGENDA |

Juin

Mercredi 4 juin - Espace des 4 Vents
MJC - Théâtre d'impro
Mercredi 11 juin - Mairie
Réunion publique « commerce »
Vendredi 13 juin - Mairie
Ouverture du Café Associatif Le Coup de Vent
Dimanche 15 juin - Espace des 4 Vents
Faites du Sport
Du 16 juin au 11 juillet
Relève annuelle des compteurs d'eau potable par les services métropolitains
Vendredi 20 juin - Mairie
Permanence Mutuelle Entrenous
Vendredi 20 juin - Espace des 4 Vents
Fête de la musique
Lundi 23 juin - Salle Coquelicot
Assemblée générale de l'ACCA
Samedi 28 juin
Kermesse
Lundi 30 juin - Mairie
Conseil municipal

Juillet

Samedi 5 juillet
Fête du village
Inauguration de l'espace médical
Vendredi 18 juillet - Mairie
Permanence Mutuelle Entrenous

Août

Samedi 30 août
Chantier participatif
Inauguration de la cours d'école

Fermeture

Service animation
Fermeture du 4 au 22 août

Fermeture

Bibliothèque municipale
Fermeture du 4 au 24 août (réouverture le 27 août)

Septembre

1er septembre - École Madeleine Vatin-Perignon
Rentrée des classes

Fermeture

3 septembre - Périscolaire du mercredi



Journal municipal d'informations / Écho Champagnard
Dépôt légal : MAI 2025
Réalisation, impression et distribution : commune de Champagnier (38800 place de l'église)
Directeur de la publication Florent Cholat, Maire
Comité de rédaction : Florent Cholat, Hervé Alotto, Elise Bralet, Perrine Chaboud-Crousaz, Service Animation, Véronique Revol
Crédit photos : Images Freepik, Florent Cholat, Mairie, Service Animation, Jeff Plassart, la Métro
Réalisé sur papier certifié FSC 100% » - Tirage 650 exemplaires

